

Remettre en cause le droit de grève est une provocation !
Soutien total à la grève des contrôleurs de train !

Montreuil, le 16 février 2024

La FNEC FP-FO tient à apporter son soutien total à la grève des contrôleurs SNCF en cours et dénonce le matraquage et les mensonges dont ils font l'objet de la part du gouvernement, des dirigeants et des médias.

En faisant circuler des contre-vérités sur les prétendues augmentations de salaires astronomiques qu'aucun cheminot n'a constaté sur sa fiche de paye, **en refusant de négocier sur la base des revendications réelles des contrôleurs, la direction de la SNCF porte l'entièvre responsabilité de cette grève.**

Le premier ministre Attal est immédiatement monté au créneau pour s'en prendre violemment au droit de grève : « *Les Français savent que la grève est un droit* », mais « *aussi que travailler est un devoir* », a-t-il dit. En déplacement jeudi dans la Marne, il a encouragé le Parlement à s'emparer de ce débat.

Dans la foulée, le président du Sénat Gérard Larcher annonce faire inscrire au plus vite à l'ordre du jour du Sénat une proposition de loi sur le sujet. Déposé mercredi, ce texte prévoit d'octroyer au gouvernement un capital annuel de 60 jours d'interdiction de grève, réparti par décret dans une limite de quinze jours par période d'interdiction.

En 2008, Sarkozy s'était permis de s'attaquer au droit de grève des professeurs des écoles en instaurant un service minimum d'accueil, ce qui avait entraîné une intervention immédiate de la Confédération et de la FNEC FP-FO auprès de l'Organisation Internationale du Travail. Le gouvernement annonçait des milliers de suppressions de postes et la remise en cause des garanties statutaires des professeurs des écoles...

Aujourd'hui le gouvernement Macron-Attal a décidé d'amplifier sa politique anti-sociale et raciste avec des mesures d'une rare brutalité : contre le Code du Travail, contre le Statut général (rémunération au mérite), contre les travailleurs et étudiants étrangers, contre la Sécurité Sociale, contre l'Ecole publique... **N'est-ce pas pour mener à bien cette politique de destruction de nos droits collectifs qu'ils s'attaquent aujourd'hui au droit de grève ? Les responsables de la multiplication des conflits sont bien au gouvernement.**

Personne ne fait grève par plaisir ; la grève, ce n'est pas une bouffonnerie, pour la FNEC FP-FO aucune réglementation ne saurait limiter le droit de grève.

Pas touche au droit de grève !
Soutien total à la grève des contrôleurs de train !